FORMATION ET CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

# CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Thierry Casella représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences ATSI, atteste que :

**Miguel Angelo CANHOTO MARTINS**

salarié de l'entreprise INTERIM QUALITE, a suivi l'action :

**Travaux en Hauteur (EPC + EPI).**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
Action de formation

qui s'est déroulé du 28/08/2026 au 28/08/2026, sur une durée totale de 7h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques

Fait à 12, rue du Clos Bessere 44480 Donges
Le 28/08/2026

Cachet et signature

ATSI Centre Ouest
Zone d'activités des Six Croix
12, rue du Clos Bessere
44480 Donges
Siren 823 129 101
N° déclaration d'activité 52.44.08073.44

***Le certificat de réalisation n'atteste pas la réussite de la formation.***